

NOTICE DESCRIPTIVE

à joindre à la déclaration d'activité d'élevage, de commercialisation, de toilettage, de transit, de garde de chiens ou chats, ainsi que la commercialisation des autres animaux d'agrément d'espèces domestiques.

(articles R 214-28 à R 214-30 du code rural, arrêté ministériel du 03 avril 2014).

Nom et adresse de l'établissement :

Personne(s) déjà titulaire(s) du certificat de capacité : *(pour mémoire si pas déjà mentionné dans la déclaration d'activité)*

-

-

I. Description des locaux et installations fixes ou mobiles

- Types d'installations (boîtes, enclos, cages...), *selon l'activité et les différentes espèces*
– matériaux et dimensions –

 - Nature des sols :

 - Pente des sols et évacuation :

 - Fermetures, dispositions pour empêcher la fuite des animaux :

 - Lutte contre les insectes :

 - Lutte contre les rongeurs :

 - Moyens pour éviter la propagation des bruits :

 - Moyens pour éviter la propagation des odeurs :

 - Moyen de détection et éventuellement de lutte* contre l'incendie :
- * élevage de chiens ou de chats comptant plus de 3 femelles reproductrices ou plus de 9 individus ou cumulant une seconde activité en lien avec les animaux

II. Milieu ambiant

- Aération :

- Chauffage :

- Eclairage :

- Litière :

III. Soins-Hygiène générale

- Eau appropriée aux différents usages :
 - Origine de l'eau :
 - Système d'abreuvement :
- Nourriture (type) :
- Lavage des locaux (méthode) : *vous pouvez faire référence au règlement sanitaire intérieur*
- Désinfection : *vous pouvez faire référence au règlement sanitaire intérieur*
- Système hygiénique de collecte, stockage et évacuation des déchets et des eaux de lavage*

* élevage de chiens ou de chats comptant plus de 3 femelles reproductrices ou plus de 9 individus ou cumulant une seconde activité en lien avec les animaux

- Conteneur étanche et fermé à température négative pour les cadavres d'animaux*

* élevage de chiens ou de chats comptant plus de 3 femelles reproductrices ou plus de 9 individus ou cumulant une seconde activité en lien avec les animaux

IV. Autres locaux :

- Cuisine (le cas échéant) :
- Locaux de stockage : - aliments, litière
 - matériel d'élevage ou de transport, médicaments
 - produits et matériel de nettoyage et de désinfection
- Locaux sanitaires :
 - Infirmerie-local de soins (*le cas échéant*) :
 - Local d'isolement et d'observation ou de quarantaine :
 - local aménagé "maternité-nurserie" pour les élevages de chiens et de chats :
- Autres locaux tel que vestiaire du personnel avec équipements sanitaires :
- Locaux où le public a accès :

V. Nom du vétérinaire de l'établissement : (*pour mémoire si pas déjà mentionné dans la déclaration d'activité*)

Joindre : - un plan de situation (type cadastre ou copie carte 1/25000)

- un plan sommaire de l'ensemble des installations 1/200 y compris les parcs de détente (sauf pour les petits élevages de chiens et de chats de 3 reproductrices ou moins)

Fait à _____ , le _____